



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

COLLOQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT À L'INTENTION DES
ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION
Genève (Suisse), 20-22 novembre 2000

Document 36-F
Novembre 2000
Original: anglais

POUR PRÉSENTATION

ORIGINE: WILLIAM E. KENNARD, PRÉSIDENT DE LA FEDERAL COMMUNICATIONS
COMMISSION (FCC), ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

TITRE: UIT-D: L'ALLIANCE DE POSSIBILITÉS

"L'UIT-D: L'alliance de possibilités"

**Allocution de
William E. Kennard**

**Président de la Federal Communications Commission FCC, Etats-Unis d'Amérique, à
l'occasion du Symposium du développement de l'UIT pour les Régulateurs
Genève, Suisse**

20 novembre 2000

Introduction

Je vous remercie des mots très aimables d'introduction que vous avez eus à mon égard.

C'est un honneur pour moi de m'adresser devant un parterre aussi prestigieux de personnalités du monde des télécommunications.

Je tiens à saluer tout particulièrement le Secrétaire général de l'UIT, M. Utsumi, et à remercier tout spécialement le Directeur du Bureau du développement, M. Hamadoun Touré.

C'est au mois de juin dernier que M. Touré m'a parlé de l'éventualité de ce rassemblement des Régulateurs des télécommunications mondiales, idée à laquelle j'ai immédiatement souscrit.

L'expérience que j'ai acquise à Naples, à l'IRG (Groupe européen des Régulateurs indépendants), et à Gabarone, à la réunion annuelle de TRASA (Association des Régulateurs des télécommunications d'Afrique australe), m'a convaincu qu'une expérience partagée est synonyme de progrès partagé pour tous les peuples au service desquels nous travaillons.

Dans l'intérêt de tous

C'est pourquoi il est si important que nous nous rencontrions.

Lorsque M. John Nasasira, Ministre ougandais, a appliqué pour la première fois dans l'histoire de son pays un ensemble de dispositions réglementaires, transparentes et aux conséquences prévisibles, mon pays en a perçu les avantages: des entreprises américaines souhaiteront en effet investir en Ouganda, et les citoyens de nos deux pays seront en mesure de communiquer plus facilement et à des tarifs internationaux moins élevés.

Lorsque le Ministre des transports et des communications de la Thaïlande a eu la sagesse de transférer ses pouvoirs d'agrément à la Commission indépendante des télécommunications nouvellement créée, mon pays en a perçu les avantages: le pouvoir d'agrément de ma propre commission en est sorti renforcé, ce qui contribue à l'expansion du maillage des techniques hertziennes dont le monde a besoin pour prospérer.

Lorsque le Premier Ministre de l'Inde, M. Vajpayee, a adopté comme objectif stratégique national le développement des technologies de l'information, mon pays en a tiré les enseignements, car l'Inde est le pourvoyeur d'une grande partie du génie logiciel dont est tributaire mon pays.

Et lorsque le Secrétaire d'Etat aux communications de l'Argentine, M. Henoch Aguiar, a proposé de relier électroniquement toutes les universités d'Amérique du Sud, j'ai été d'autant plus résolu à raccorder à l'Internet toutes les écoles et toutes les bibliothèques de mon pays, et cet objectif est presque atteint.

"Nul homme n'est un îlot, refermé sur soi," a dit le poète, et je suis personnellement convaincu que dans l'interdépendance technologique d'aujourd'hui nul pays ne peut être un îlot, refermé sur soi.

Un travail difficile

Nous ne pouvons pas nous isoler les uns des autres, et nous ne pouvons pas non plus nous dérober devant la tâche difficile qui est la nôtre.

Vous et moi sommes chargés de certaines des tâches les plus difficiles que les gouvernements d'aujourd'hui peuvent avoir à mener à bien.

Démanteler des décennies, voire des siècles de monopole, équivaut à essayer de démanteler un énorme barrage fait de troncs et de branchages: il faut enlever branche après branche, tronc après tronc, agir jour après jour.

Aux Etats-Unis, les tribunaux ont décrété que les communications inter-Etats, ou communications grande distance, devaient être soumises à la concurrence, mais il nous a fallu quinze ans pour que cela devienne une réalité. Nous comptons maintenant six cents fournisseurs grande distance, et ma commission a dû se battre pour chacun d'entre eux, branche après branche.

Aujourd'hui, nous nous efforçons d'instaurer le même type de concurrence à l'intérieur des frontières de nos Etats, sur le marché des communications locales qui se trouve dans la même situation que le marché grande distance il y a quinze ans; mais nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'attendre encore quinze ans.

L'instrument fondamental sur lequel se fonde cette nouvelle exigence est notre Loi des télécommunications de 1996. Le Congrès, l'industrie, la Commission et le Président ont, d'une seule et même voix, déclaré ouverts à la concurrence les marchés des télécommunications locales. Dans tout le pays on pouvait percevoir une attente.

C'est alors qu'ont commencé les difficultés.

Il a fallu une année simplement pour adopter les décrets d'application, les représentants de l'industrie et des consommateurs s'affrontant sur chaque mot, ou presque.

Ensuite, il a fallu une autre année, l'industrie ayant décidé de saisir les tribunaux à propos de chacune des dispositions; cette même industrie qui avait travaillé avec nous la main dans la main en 1996 a en effet exercé des recours en justice en 1997. Nous sommes allés jusqu'à la Cour suprême, la plus haute juridiction chez nous, et nous avons gagné, mais la procédure a pris du temps.

Et ce n'est que la troisième année que nous avons pu entreprendre d'appliquer les décrets; c'est à ce stade que nous en sommes aujourd'hui.

Et la lutte continue, jour après jour.

Par exemple, le budget de la commission devant être approuvé chaque année par le législatif, des compagnies ont cette année mis à profit la procédure budgétaire pour essayer de dénoncer des accords que l'industrie avait conclus avec nous précédemment. L'industrie essaie d'obtenir par la voie de l'arbitrage ce qu'elle n'a pas pu obtenir lors d'audiences publiques de la commission.

Poussé par l'industrie, le législateur me cite alors à comparaître devant ses propres organes réunis en audiences publiques. A la question de savoir pourquoi je suis à ce point partisan de l'ouverture de la concurrence, je réponds que j'applique juste la loi qui a été votée en 1996.

Les arguments des partisans du monopole

Je n'ignore pas que vous vous heurtez aux mêmes difficultés.

Les partisans du monopole soutiendront que concurrence et service universel ne font pas bon ménage.

Ils feront valoir qu'on ne peut pas démanteler et espérer dans le même temps attirer des investisseurs privés.

Et ils affirmeront qu'ils ne peuvent pas survivre s'ils doivent ouvrir leurs installations à leurs concurrents, même contre compensation.

Ne les croyez pas. Venez me voir, parlez-en à des collègues ici présents.

Concurrence et service universel peuvent aller de pair. Tel est le cas aux Etats-Unis depuis de nombreuses années, mais il faut avoir le soutien du Pouvoir pour créer un fonds auquel contribuera au prorata chacune des entreprises concurrentes. La concurrence peut même stimuler le service universel, par la baisse des prix et l'élargissement des zones de service, de telle sorte que des consommateurs toujours plus nombreux peuvent s'abonner.

La privatisation a certes pris des formes différentes selon les pays, mais les monopoles d'Etat ont cédé la place à une concurrence loyale et efficace, les Trésors publics en encaissant les fruits.

Les fournisseurs dominants peuvent en outre devenir des concurrents et ouvrir en même temps leurs installations. L'interconnexion, le dégroupage et la colocation sont trois des techniques les plus novatrices de la réglementation moderne: elles sont appliquées Etat après Etat aux Etats-Unis et elles s'étendent pays après pays dans le monde entier.

Le plus difficile peut-être pour vous est d'obtenir de vos autorités nationales qu'elles cèdent à votre organe de réglementation une parcelle de pouvoirs ... surtout si vous relevez d'un ministère. Le pouvoir doit être transféré, et, cela fait, le pouvoir doit être exercé dans un souci d'équilibre et de transparence, car vous aurez besoin de procédures équitables et transparentes pour encourager les investissements dont vous avez besoin.

C'est le type de changement qui est indispensable pour que l'ouverture à la concurrence devienne réalité, et vous devez insuffler une volonté politique à vos plus hauts responsables nationaux pour que ce transfert de pouvoir ait lieu.

Je me suis laissé dire que, si Dieu a pu créer la Terre en sept jours seulement, c'est parce qu'il n'a pas eu à lutter contre des monopoles rigides.

Votre travail est un peu moins aisé.

Initiative de développement

En 1994, le Vice-Président Al Gore a énoncé devant la Conférence de développement des télécommunications de l'UIT à Buenos Aires les principes à appliquer pour libéraliser les marchés des télécommunications. Il a défini les modalités de participation de chaque pays à la nouvelle économie de l'information et à l'infrastructure mondiale de l'information, ou "GII". L'OMC devait par la suite reprendre ces idées dans son Accord sur les télécommunications de base.

Aujourd'hui mon pays travaille avec des économies émergentes du monde entier, à l'heure où elles intègrent ces principes dans leurs propres systèmes de télécommunication et deviennent parties aux accords de l'OMC.

Il en va évidemment de notre propre intérêt, du moins en partie. L'existence à l'échelle mondiale de réseaux ouverts et dynamiques accroît le dynamisme de notre propre économie, de nos propres réseaux.

Toutefois, il m'a semblé que pendant trop longtemps nous avions plus parlé qu'agi à propos de la GII. J'ai considéré que mon pays devait aider à la réalisation du changement s'il voulait que le changement se produise. Nous avons l'obligation de partager l'expérience que nous avons durement acquise en ce qui concerne ces transitions.

C'est pourquoi j'ai lancé l'Initiative de développement pour fournir aux économies émergentes une assistance en matière de politique et de réglementation des télécommunications. La FCC n'a pas les moyens de financer des infrastructures, mais elle sait comment créer une infrastructure par des politiques favorables à l'ouverture de la concurrence, et nous souhaitons vivement faire partager notre expérience.

La clé de voûte de l'Initiative est la concurrence, la possibilité de choisir dans chaque secteur du marché des télécommunications. Nous avons constaté que, grâce à la concurrence, un marché acquiert une forte capacité de transformation car la concurrence stimule simultanément les services, les choix et l'innovation, tout en limitant le gaspillage, les chevauchements d'activités et les prix.

Nous avons signé des accords d'Initiative avec huit pays: l'Afrique du Sud, l'Ouganda, le Ghana, l'Argentine, la Jamaïque, le Pérou, l'Inde et la Thaïlande. Des projets sont en cours en vue de la conclusion d'accords avec le Brésil et les Philippines et nous espérons signer des accords avec la Hongrie et la Turquie en décembre.

Nous avons choisi ces pays parce que nous considérons qu'ils peuvent servir de catalyseurs du changement dans leur région, et parce que l'environnement de leurs télécommunications est propice au type de changement envisagé dans le cadre de la GII.

Les accords sont des partenariats mutuels dans le cadre desquels nous procéderons à des échanges sur l'ouverture des marchés, la concurrence, la gestion du spectre, l'octroi des licences et les procédures à appliquer pour créer un organe de réglementation indépendant.

Nous avons résumé l'essentiel des enseignements pratiques que nous avons tirés dans un ouvrage intitulé *Connecting the Globe: A Regulator's Guide to Building A Global Information Economy*, et dans un volume d'accompagnement, *Connecting the Globe: The Africa Initiative*. Les deux sont disponibles sous forme imprimée et sur notre site web (www.fcc.gov) en anglais, les versions française et espagnole seront publiées prochainement. En outre, avec l'aide de Cisco Systems, nous mettons sur pied actuellement un cours interactif, composé de neuf modules, sur la gestion réglementaire moderne et nous prévoyons de le poster sur l'Internet très prochainement.

L'alliance de possibilités

Nous mettons ces ouvrages à votre disposition, mais vous devez les traduire en actes.

Nous pouvons fournir des avis et faire part de nos acquis, mais vous devez conduire la réflexion.

Personne ne peut agir à votre place, mais vous n'êtes pas seuls.

C'est la raison pour laquelle vous êtes ici aujourd'hui réunis. Je baptise l'UIT-D l'"alliance de possibilités", car l'UIT-D peut vous permettre de constituer un front commun et vous apporter le soutien international dont vous avez besoin pour appliquer ces réformes dans vos pays.

Et l'occasion est belle: Hamadoun Touré et son équipe à l'UIT-D sont de votre côté, tout comme l'est la technologie.

La technologie devient de moins en moins chère et offre de plus en plus de possibilités. La fibre est moins chère que le cuivre et les gros appareils de bureau sont remplacés par des portables toujours plus puissants.

Vous avez l'occasion de faire un saut technologique et de vous affranchir des vieux systèmes qui nous entravent aujourd'hui.

Aux Etats-Unis on rêve aux fonctions radioélectriques définies par logiciel et aux récepteurs à très large bande, mais peut-être serez-vous les premiers à les mettre vraiment en service.

Les économies en développement deviennent les bancs d'essai des technologies de demain. Nous pouvons faire profiter de notre expérience du passé, mais vous pouvez offrir les applications du futur. Les Etats-Unis deviennent l'élève de l'Ouganda, de l'Argentine et de l'Inde.

L'avenir est non pas peut-être une connexion dans chaque maison, mais un numéro téléphonique pour chacun qui sera atteignable par les ondes et par les satellites. L'accès universel pourra être défini en termes, non d'obligations, mais d'abondance.

C'est peut-être ainsi que nous pourrons combler le fossé numérique à l'échelle du monde.

Considérant que notre nation ne pouvait exister en étant constituée pour moitié d'hommes libres et pour moitié d'esclaves, le Président Abraham Lincoln a dit: "une maison divisée contre elle-même ne peut subsister".

Le monde d'aujourd'hui non plus ne peut exister en étant constitué pour moitié d'exclus et pour moitié de privilégiés de l'information.

Il est question ici non de réserver des billets de cinéma par l'Internet, ou de rester en contact avec les membres de sa famille, mais de mettre le meilleur de la médecine des villes à la portée des zones rurales éloignées et de dispenser à tous les enfants pauvres jusque dans les villages les plus reculés un enseignement de qualité. Il est question avant tout d'améliorer la sécurité des personnes et de sauvegarder les patrimoines culturels.

Le Président Clinton a été témoin de l'engouement en Inde pour les nouvelles technologies: il a vu quantités de villageoises faire la queue pour accéder à l'Internet et poser des questions sur les soins à donner à leurs enfants.

Le choix n'est pas entre denrées alimentaires ou ordinateurs, entre vaccins ou vidéo; la question est de savoir si l'on veut mettre ces vaccins à la disposition des zones les plus reculées ou continuer de les stocker dans des entrepôts dans les villes. Les vaccins existent, et ils existent depuis longtemps. Ce qui manque, ce sont les connexions et les moyens de livraison à destination de celles et ceux qui en ont besoin.

Et c'est ce que la GII peut apporter. La GII est le maillon manquant, la passerelle entre deux mondes, la voie de liaison et le multiplicateur du bien commun.

Tout comme John Donne a dit être diminué par la mort de chaque homme "parce que je fais partie de l'humanité", nous pouvons être émus, touchés par toute nouvelle naissance, car nous nous reconnaîtrons dans ce nouveau-né et que chaque enfant deviendra enfant du monde.

Et quand il concluait par ces lignes: "pour qui sonne le glas, il sonne pour toi", Donne évoquait un appel à l'aide, glas qui sonne et fait vibrer l'âme de tout homme.

Je l'entends sonner, et vous tous aussi, je n'en doute pas.

Je vous remercie de votre attention.